



FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE

LES CHENILLES DE PROCESSIONNAIRES DU PIN ET DU CHÊNE

Satisfaction de
nos stagiaires

19,2/20

Année 2025

DATES

Formation en salle possible toute l'année
Pour plus d'information, nous contacter

DÉLAI D'ACCES

Entre 1 et 3 mois selon le nombre d'inscrit

DURÉE

Une demi-journée (3h30)

LIEU DE LA FORMATION

A définir ensemble

TARIFS

115€ HT/personne

109,25€ HT / adhérent FREDON CVL

Possibilité de tarif de groupe (nous consulter)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Entre 8 et 20 stagiaires

POUR QUI ?

Toute personne susceptible d'intervenir dans
la lutte contre les chenilles de processionnaires

PRÉREQUIS

Aucun

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en
situation de handicap (locaux, adaptation des
moyens de la prestation), contactez Mme
BROUTIN Aurélie
aurelie.bROUTIN@fredon-centrevaldeloire.fr
02 47 66 27 66

CONTACT

COLLIN François

Responsable formation

francois.collin@fredon-centrevaldeloire.fr

06 80 33 45 53

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Apporter les connaissances nécessaires pour identifier les chenilles de
processionnaires du pin et du chêne

Appréhender les méthodes de lutte

Connaître les règles de sécurité

TITRE ET QUALITE DU FORMATEUR

La personne chargée de la formation est formée au métier de formateur et est
experte technique dans le domaine de la formation et animatrice de la gestion
des chenilles de processionnaires

CONTENU DE LA FORMATION

Risques, enjeux et réglementation

Sanitaire, Environnementaux et Sociétaux

Connaître et reconnaître les processionnaires

Identification

Cycle de vie

Répartition géographique et habitat

Moyen de lutte et d'information

Méthodes de lutte préventive

Méthodes de lutte curative

Sécurité

Charte des bonnes pratiques

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Support pédagogique projeté, observation insectes et matériels de lutte, jeux
pédagogiques.

MODALITES D'EVALUATION

Mise en situation et exercice photos

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de formation & feuilles de présence.

*Le suivi de cette formation ouvrira la possibilité d'une signature de la charte des bonnes pratiques
de lutte contre les chenilles de processionnaires du pin et du chêne, sous conditions d'adhésion à
FREDON CVL. Conditions générales de vente disponibles sur le site internet <https://fredon.fr/cvl/>*